



CHARTRE DES PARENTS ACCOMPAGNATEURS



Cette charte a pour objectif de rappeler les principes de comportement attendus de la part des parents accompagnateurs, afin de garantir le respect de l'ensemble des acteurs en toute circonstance (entraînements, compétitions, déplacements, etc.).

Les engagements des parents accompagnateurs ci-dessous s'inscrivent dans le cadre des valeurs P.R.E.T.S (Plaisir-Respect-Engagement-Tolérance-Solidarité) portées par la Fédération Française de Football.



Information

Je prends connaissance du règlement intérieur du club et je participe aux réunions des parents organisées par le club.



Respect et exemplarité

Je respecte les décisions des éducateurs et des arbitres. J'encourage mon enfant à respecter ses coéquipiers, ses adversaires et les décisions du groupe.



Ponctualité et assiduité

Je veille à ce que mon enfant soit à l'heure aux entraînements et aux matchs et j'informe l'éducateur en cas d'absence.



Participation

Je m'engage, si je suis amené(e) à encadrer des mineurs, à souscrire une licence volontaire (sauf si je suis déjà licencié(e) comme dirigeant, éducateur ou arbitre).

J'assure la sécurité des enfants que j'accompagne, notamment pendant les trajets (voiture en bon état, ceintures, conduite prudente).

Je ne diffuse pas d'image d'enfants mineurs sur internet sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de ses représentants légaux/de son club.



Communication responsable

Je communique de façon respectueuse avec les éducateurs, les officiels et les bénévoles du club ainsi qu'avec les autres parents.

En cas de problème, je m'adresse directement aux responsables administratifs du club pour signaler la situation.

J'encourage mon enfant à prendre du plaisir à jouer, à progresser et à s'épanouir, sans pression de résultat.

En tant que parent accompagnateur

je n'oublie jamais que :

- ▶ Les joueurs ont le droit à l'erreur, les arbitres aussi.
- ▶ Mon rôle est d'encourager, pas d'intervenir dans le jeu ou les décisions sportives.
- ▶ Ma présence engage ma responsabilité vis-à-vis du groupe, du club et de mon enfant.
- ▶ Le football reste avant tout un jeu et un plaisir partagé.

Signature du représentant légal et date

En signant cette charte, je m'engage à respecter ces règles de conduite et reconnais que le non-respect de ces engagements pourra faire l'objet de sanctions en application du règlement intérieur du club.